38e Année - N° 2957. Le No 0,20 c. Paraît le Samedi 19 Juin 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite*, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,00
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Conférence de M. Leduc

C'est devant un auditoire très attentif qu'a été donnée mercredi dernier, dans la soirée, salle du Casino, la très belle conférence de M. Leduc sur le redressement financier par la Contribution volontaire, organisée sous les auspices du Comité d'arrondissement.

Cette conférence très documentée fut à la fois un vibrant appel au patriotisme des Bas-Alpins et une magistrale leçon d'économie politique et financière.

Au début de la séance notre nouveau Sous-Préfet entouré de MM. Daire, président du Tribunal civil, Gaillard, receveur des Postes, Jean, receveur des Finances, salue très aimablement la population de Sisteron devant laquelle il a, dit-il, l'honneur de prendre la parole pour la première fois et l'assure de son entier dévouement dans l'administration de l'arrondissement, puis il présente le jeune et sympathique conférencier qui vient de soutenir brillamment, ces jours derniers, sa thèse de docteur en Droit et fait de lui l'éloge le plus mérité.

Avec une grande clarté et une courageuse sincérité mises au service d'une science soutenue par un beau talent de conférencier, M. Leduc expose la situation financière causée par la guerre, montre le mal profond né de l'inflation et des emprunts auxquels il fut malheureusement impossible de ne pas recourir à certaines heures graves. Très éloquemment, il insiste sur la nécessité impérieuse pour tous les français qu'elle que soit leur situation sociale, d'avoir confiance, de produire et d'épargner pour conserver au franc sa valeur actuelle, faible mais réelle, sans se laisser illusionner davantage par le mirage trompeur de la valeur fictive des billets de banque ; il insiste sur le mal profond que font au pays et se préparent à eux-mêmes ceux qui, par l'exportation criminelle des capitaux français, la spéculation coupable sur les devises étrangères et le gaspillage ruinent la richesse nationale.

Dans un vibrant appel au patriotisme de tous, M. Leduc, avec une foi ardente adjure ses auditeurs d'apporter leur contribution volontaire à la Caisse d'amortissement autonome qui procurera progressivement les ressources indispensables pour diminuer la dette intérieure et rendre au pays sa prospérité à laquelle est intimément lié le sort de chacun de nous, et aux applaudissements répétés de l'assistance il termine sa réconfortante et instructive conférence qui, nous en sommes convaincus, aura dans notre arrondissement les plus féconds résultats.

En quelques mots M. le Sous-Préfet se fait l'interprète des auditeurs pour remercier chaleureusement M. Leduc en exprimant l'ardent désir que la France, libérée des difficultés qui l'étreignent puisse, grâce à l'effort patriotique de chacun, dans la paix reprendre sa marche vers la réalisation des progrès qui sont l'idéal généreux de tous les républicains.

* * *

Contribution Volontaire
pour
l'Asainissement Financier

Liste de souscriptions :
(suite)

MM.

Dauphin Sylvain, gérant de l'Octroi	20 fr.
Fernard Emile, Ingénieur des Forces motrices de la Durance à Sisteron	500
Faudon Clément, Instituteur St-Vincent	60
Cler Eugène, missionnaire à Noyers	25
Jourdan Marie, institutrice en retraite	20
Anonyme, à Noyers	50
Plauche Sabinus, cultvateur à Valbelle	50
Esprit Achille, retraité ,,	30
Thome Blaise, propriétaire ,,	20
Figuière Victorin ,,	5
Esprit Léon, cultivateur ,,	10
Blanc Octave (2e vers.	20
Figuière Paul, garde-forestier	20
Andrieux Odilon, cultivateur	20
Imbert Urbain, cultivateur	10
Andretti Yvonne, Institutrice à Turriers	20
Veuve Valet, à Volonne	5
Allègre, Maire —	100
Mauduech Jules	20
Bertrand Augusta, Institutrice	30
Reynier de Montlaux, Directeur de l'Ecole des filles à Volonne	30
Anonyme à Sisteron	60,75
Caisse d'Epargne de Sisteron	5.000

Versements faits à la Recette des Contributions Indirectes

Chastan J, receveur-buraliste Turriers	10
Petit, receveur buraliste à Lachau (dont une pièce de 5 francs en argent)	10
Empouy, receveur des Contributions Indirectes à Sisteron	100
Bertrand Aimé, Huissier à Sisteron	50

Versement fait à la Recette des Postes de Sisteron.

Aymes Siméon, instituteur à Peipin	30
Total.....	6325.75
Souscription antérieure.....	6325
Total à ce jour.....	12650,75

Nous lisons dans LE BAVARD, de Marseille, No du 12 Juin la bonne charge que voici dirigée contre les députés et leur 42.000 francs.

Les Réflexions de ma femme de ménage

Estranglo-ti !

AUGUSTINE. — Eh bien, qu'est-ce q'ils ont omme culot ?..

MOI — Quoi donc ?

AUGUSTINE. — Leis députas... Avès pas vist ço qu'au fa ?...

MOI. — Quoi ?

AUGUSTINE. — Se voulien ooumenta...an pas poon, sas, !... Aqueleis feignants... n'en an pas proun emé 27.000 francs per an. Soun pas proun paga...

MOI. — C'est ce qu'a dit M. Rognon....

AUGUSTINE. — Rognon ?

MOI. — Oui, Rognon, le rapporteur

AUGUSTINE. — Qué rapporteur ?..

MOI. — Eh bien, le rapporteur... un député, quoi ?

AUGUSTINE. — Alors y a des rapporteurs dans les députés... Au fond ça m'étonne pas.... Per faire la poulitico foou agué ensuca toutis seïs parents... Foou estre menteur et escaneur... Aro ti dian que foou estre rapporteur. . Es un mestié aco ! Alors vous dites que c'est un rapporteur... aqueou... coumo li dia.... M. Fressure...

MOI. — Non, Rognon...

AUGUSTINE. — O ! Rognon ! es un nom per ésemple que mi fa rire... Alors, ce Rognon, c'est un rapporteur... Ils le savent les autres députés...

MOI. — Parbleu.

AUGUSTINE. — Maï, l'an laissa parla ?... L'an pas estramasso à coou de cagatrouë ? Au pas fa coume leï partisano doou marca.

MOI. — Qu'est ce qu'elles ont fait les partisanes ?

AUGUSTINE. — Je vais vous le dire. L'avié Nine la troucado, qu'habito carriero doou Pichoun Moouscuina que lou marca feni, anavo galeja ém'un nebou de Mayol...

MOI. — Mayol le chanteur ?

AUGUSTINE. — Sias pas fouele ?.. Es pas sa tanto aqueou Mayol. ! c'est son oncle.... C'est le marchand d'oranges

MOI. — Ah !

AUGUSTINE. — Alors Nine la troucado anavo din la traverso Chape.... Lisa Olivo l'a visto et va dis à sa mèro ... Lou lendeman quand Lisa qu'avié rapporta es arrivado à soun banc, ah couquin de disqui ; leis cagatrouë volavon.... Eh bien voilà ce qu'on aurait du faire à ce Rognon... On y a rien fait ?.

MOI. — Mais ce sont les députés qui l'ont nommé rapporteur.

AUGUSTINE. — M'estouno pas... Parai qué n'en pas proun dé 27.000 fr. E iou, qué mi fila quarante cinq soou de l'ouro qué foo qué digui ?... encaro ieou, sieou jamai invitado dins leïs banquets ; je voyage pas à l'œil moi ?.. E puei encoro voulien nous faire mangea de pan rassis ?..

MOI — Non, ça ne sera pas.

AUGUSTINE. — Aqueleïs coueions... ...Ils se croient qu'on le gaspille alors, le pain... Ils voulaient fermer les boulangeries, les bouchelies.... « Jour sans viande », ti tan.... Ce jour, l'épicier, si sarié régala... Ti fasié paga leïs poumo d'amour vingt francs lou kilo..., E lou pei... Pourpuoi ils font pas tout fermer ?... An que de dire : Tous les magasins fermeront... Mangearen de baouquo. Et même nous avons que de plus manger du tout... Aven que de sestrangla... Coumenci a deveni.. coumo li dia... surfragiste...

MOI. — Suffragette, vous voulez-dire...

AUGUSTINE. — O, es aco... Je crois qu'il faudra que les femmes s'en mêlent... Fooudra faire coumo per leis pichouns... Fooudra que leis frumo venguon vous dem...

MOI. — Chut !

AUGUSTINE. — Leis ome poudran jamai tout soulets ..

Alcide PETUGUE.

Le Pain....à Ribèrac

La Dépêche du mardi 8 Juin publie à la chronique de la Dordogne :

Un nouvel arrêté municipal fixe à 1 fr 85 et 1 fr 90 les prix maxima du kilogramme de pain suivant catégories.

Ajoutons que la coopérative ribéracoise de boulangerie, dont nous félicitons, à nouveau les administrateurs aussi dévoués que désintéressés, livre le pain de consommation courante à 1 fr 70 le kilogramme.

Heureuse ville où il est possible d'avoir le pain meilleur marché que partout ailleurs.

Les articles de pêche sont en vente à la librairie Lieutier.

© VILLE DE SISTERON

La Formation du nouveau Cabinet

A la suite des démarches faites par M. Briand, il apparait comme réalisable et nécessaire pour le pays la constitution d'un gouvernement de concentration républicaine allant de M. Herriot à M. Pokanowski, concentration qui a été ccceptée par tous les groupes.

La République des Camarades ou les 42.000. francs

A quelque parti que l'on appartienne, quelles que soient les opinions que l'on professe sur la mentalité de nos représentants, il est toujours bon de souligner le vote de nos députés pour les 42.000 francs et ce vote est d'autant mal venu que la France se débat dans un marasme financier dont nul ne peut connaitre le résultat.

Est-ce donc cela qu'ils nous avaient promis en 1924 ? On n'est pas plus fumiste, car ce vote ayant eu lieu au moment d'un appel à la Contribution Volontaire est un défi lancé au bon sens du public et les députés des Basses-Alpes n'ont pas manqué d'y souscrire.

Alors qu'on parle de compressions de dépenses pour le redressement du franc, on aurait vu d'un mauvais œil en France et encore plus à l'étranger, que les parlementaires songent a redresser leurs portefeuilles, au lieu d'essayer de redresser le franc.

Une solution serait acceptable, ce serait d'adopter la proposition qui vient d'être faite par un député que l'indemnité parlementaire soit liquidée au moyen de jetons de présence.

Dans l'exposé de ses motifs, ce député conclut que le mode de traitement qu'il propose répondra mieux que l'indemnité fixe actuelle au sentiment d'équité et de justice qui veut qu'à l'exemple de nos ouvriers et de nos paysans chacun soit rénuméré suivant son labeur.

Heureusement qu'un amendement proposé par les députés adversaires est venu à propos déjouer la maneuvre.

TRIBUNE LIBRE

Nous avons reçu de M. A. Reynaud en réponse à une note parue dans notre dernier numéro sous la rubrique REPONSE A UN GROUPE DE CURIEUX la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Le Comité de 1925 veut bien faire l'honneur de demander à son ainé celui de 1924, sa façon de procéder pour boucler son budget.

Bien que trouvant la question assez mal venue dès l'instant que le Comité de 1925 se trouve dans une brillante situation budgétaise, je me fais, en ma qualité de président du dit Comité de 1924, un plaisir de lui donner satisfaction, le système étant très simple et ne demandant pas un effort de mémoire prodigieux.

Je réponds donc à la question :

Un Comité quel qu'il soit est subordonné généralement aux évènements imprévus qui peuvent surgir en cours d'organisation ; la question ne se pose pas pour le Comité de 1925 puisqu'il est détenteur d'un reliquat assez important, ce qui serait une raison primordiale pour lui faire le reproche de sa non persévérance, car pour éviter des déboires à venir il est beaucoup plus facile de se reposer sur ses premiers lauriers

Qu'en pense un homme très actif, l'honorable M. Sarlin qui était l'âme de la présidence de ce Comité et à qui nous devons le superbe tournoi de Sixte de la Pentecôte ?

En ce qui concerne la liquidation dont on nous demande le procédé, je le répète il est à la portée d'une intelligence même la plus limitée et ne demande nullement le concours d'une Commission d'experts financiers.

Ayant eu sous ma direction un nombre respectable de Comités de fêtes voici comment nous procédions : Quand il y avait reliquat — ce qui était plutôt rare — nous le plaçions à intérêts capitalisés. En cas de déficit et dans l'impossibilité parfois de trouver une solution, chaque membre du Comité achetait un cahier de trois sous, retournait docilement à l'école pour y recevoir les premières notions élémentaires de comptabilité.

Parfois et s'était très souvent le cas, n'ayant jamais connu que des collaborateurs très respectables et surtout très "solvables" chacun puisait dans son portemonnaie avec discrétion et le déficit se trouvait ainsi comblé.

Je le répète, c'est très simple.

Personnellement je déclare que je ne fais pas parti du groupe de curieux précité, étant désintéressé de toutes ces mesquineries de Comité à Comité. Ce que je regrette pour les générations futures désireuses de s'occuper comme autrefois des manifestations publiques pouvant donner une certaine vitalité à notre pays c'est qu'il soit né dans l'esprit d'un membre du Comité de 1925 « qu'un reliquat de fêtes ne sera remis qu'à un Comité solvable ». C'est charmant et très flatteur.

Dans ces conditions, je crois que la meilleure solution serait d'ériger un Comité d'économies lequel prendrait comme enseigne "Ici on encaisse mais on ne rend rien."

A. REYNAUD

A la suite de la petite campagne faite par Sisteron-Journal au sujet de la circulation sur la voie publique, M. le Maire vient de prendre l'arrêté suivant :

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Automobiles et autres véhicules

Le Maire de la ville de Sisteron,

Vu la loi du 5 Avril 1884 et le décret du 31 Décembre 1922 (code de la route).

Considérant que pour assurer la sécurité des personnes qui suivent ou traversent les voies publiques, étant donné le nombre toujours croissant des automobiles, motocycles etc. circulant en ville et les accidents qui peuvent être occasionnés par ces véhicules marchant généralement à une allure rapide, il importe de prescrire toutes mesures convenables.

ARRETE :

Article 1er. — Les personnes conduisant des voitures ordinaires, voitures automobiles, motocycles etc., et en général tous véhicules attelés de chevaux ou à traction mécanique, ainsi que vélocipèdes, devront tenir une allure modérée dans la traversée de la ville, ralentir et même arrêter la marche toutes les fois que le véhicule pourrait être une cause d'accident de désordre ou de gêne pour la circulation.

En aucun cas la vitesse ne pourra excéder celle de dix kilomètres à l'heure.

Article 2 — Cette vitesse devra être ramenée à celle d'un homme marchant au pas dans les passages étroits et encombrés, au tournant des rues et places et notamment aux abords de la porte du Dauphiné.

Article 3. — Les stationnements dans la traversée de la ville devront être limités au temps strictement nécessaire pour le chargement ou le déchargement des véhicules.

Article 4. — Les conducteurs de tout véhicule à l'arrêt pour chargement et déchargement devront prendre toutes les précautions utiles pour prévenir tout accident, toute mise en marche intempestive et supprimer tout bruit de moteur par son arrêt.

Article 5. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux dressés par la police municipale et la gendarmerie et punies conformément aux lois.

A Sisteron le 16 Juin 1926

Le Maire, Emile Paret.

Chronique Locale

SISTERON

Un peu de propreté.

Nous n'insisterons jamais assez sur la salubrité publique de notre ville ; à la Coste surtout il y a une andronne qui est devenue le lieu préféré des personnes peu soucieuses de la propreté et elles jettent au point d'obstruer la circulation.

Nous comprenons que le comissaire de police et le balayeur public ne peuvent être partout à la fois mais une enquête menée discrètement aurait tôt fait de découvrir les délinquants, ce qui n'empêchera nullement le balayeur de passer un peu plus souvent en cet endroit,

Acte de Probité.

Monsieur Paul Marcel, facteur à Sisteron, ayant trouvé un sac à main contenant une certaine somme s'est empressé d'en aviser la Mairie, d'en rechercher la propriétaire qui habite actuellement à la Ciotat et qui a été très heureuse de rentrer en possession de son bien.

Nos félicitations à cet honnête fonctionnaire.

Succès.

Dans la liste d'aptitude à l'emploi de Dame employée titulaire d'Hypotèques nous relevons les noms de : Mlles Andemard Julie et Girard Elise de Sisteron. Toutes nos félicitations.

Eaux et Forêts.

L'Administration des Eaux et Forêts fera procéder les 30 Juin, 1er et 2 Juillet 1926 à des essais de Carbonisation avec des appareils perfectionnés de modèles différents permettant de carboniser sans avoir besoin d'ouvriers bien spécialisés.

Le rendement obtenu avec ces appareils est bien supérieur aux méthodes anciennes avec le minimum de main d'œuvre.

Il serait fort intéressant pour tous les propriétaires de bois ainsi que pour tous ceux qui s'intéressent au commerce des bois d'assister à ces expériences.

Ces essais auront lieu à Cadarache (Bouches-du Rhône) en face de la Ferme d'Elevage de la Castellane sur la route de Vinon (Var) à St Paul-les-Durance (Bouches-du-Rhône).

Divagation des chiens.

La Fédération des Sociétés de Chasse des Basses-Alpes qui groupe 33 Sociétés réunissant 1863 adhérents proteste avec energie contre l'acquittement par le Tribunal de simple police de Manosque d'une contravention pour divagation de chiens. La divagation des chiens est interdite par l'article II de l'arrêté règlementaire de la police de la chasse et l'article Ier de l'arrêté préfectoral du 1er Août 1925. Un acquittement de ce genre est absolument scandaleux ; la Fédération fait toutes les démarches utiles auprès de M. le Préfet des Basses-Alpes pour que le fait ne se renouvelle pas.

Fédération des Sociétés de Chasse et de Pêche.

La Fédération des sociétés de chasse et de pêche des Basses-Alpes qui groupe à ce jour 33 sociétés réunissant 1863 membres, donnera sa réunion générale le 27 Juin à 13 heures à Digne au café Casino.

Les questions les plus importantes sont à l'ordre du jour telles que : demandes et paiement de subventions qui d'après la circulaire du 7 Janvier sont réservées aux sociétés ayant adhéré à la Fédération. — Ouverture et fermeture de la chasse. — Création d'une commission consultative de la chasse. — Création d'un parc à gibier pour lequel un crédit a été accordé permettant de faire les études et les devis nécessaires, etc, etc. — Vœux et questions divers intéressant la chasse et la pêche.

A titre exceptionnel toutes les sociétés de chasse et de pêche adhérentes ou non à la Fédération sont cordialement invitées à cette réunion.

Les sociétés ayant des vœux à emettre sont priés d'en envoyer le texte avant le 20 Juin au Président de la Fédération à Digne qui est à leur disposition pour tous renseignements complémentaires.

Concert Eugène Reuchsel.

C'est ce soir que nous aurons le plaisir d'entendre aux côtés de Madame Valette, cantatrice dont nous vous avons déjà vanté l'exquise voix, le grand et célèbre pianiste Eugène Reuchsel qui doit sa haute notoriété à son style irréprochable, à sa sonorité orchestrale et à son mécanisme transcendant.

Le passage de ces deux brillants artistes restera dans les annales musicales de notre ville et nous ne pouvons qu'encourager tous les amis du Grand Art, à venir en nombre, applaudir celui qui met son admirable talent au service de notre musique contemporaine, en organisant chaque année, un nombre considérable de concerts dans un but de décentralisation.

Consulter les affiches spéciales et pour tous renseignements, distribution de programmes, location à l'avance, s'adresser à l'Eldorado.

ÉTAT-CIVIL

du 12 au 19 Juin 1926.

NAISSANCES

René Gaston Claude Gautheron, Quartier du Signavoux.

Décès

Joséphine Pillard, 69 ans, Rue Bourg Reynaud.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instatanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guerit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

vente à la librairie **Lieutier**, *LA CARCASSE* de D. Amiel Obey, qui a cause tant de tu- à la Comédie Française.

Essai sur l'histoire municipale Ville de Sisteron, par Edouard aplane (2 volumes disponibles).

BELLES OCCASIONS

ros **Dictionnaires Larousse** 2 volumes. Valeur actuelle 250 nes, cédé pour 160 fr.

Histoire de France, 7 volu- s, bon prix.

dresser à l'imprimerie-librairie tier.

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

Place de l'Horloge, Sisteron, oit **tous les jours**, de 9 h à et de 2 h. à 5 heures.

ORAISON

HÉATRE DE PLEIN AIR "MIGNON,,

Mignon le chef d'œuvre d'Ambroi- homas qui sera donné dimanche uin à 3 heures de l'après-midi, a pas de cadre plus beau pour rprétation, que la grande cour de le des filles où la scène magnifi- ent aménagée à cet effet dans un de verdures, ni d'interprètes en renom que Mlle Paule France incarne ce rôle avec une incom- ble maîtrise, que M. Fouquet le rôle de Wilhelm Meister et Beryer 1ère basse dans le rôle de rio.

concours de ces 3 artistes de a, ajoutés à tous les éléments de s que nous avons déjà énumé- assurera une triomphale réussite e manifestation lyrique sans pré- nte.

orchestre et cœurs seront dirigés Martre Melli de la Scala de Milan.

MEZIEN.

ol. — Lundi dans la journée, tant de l'absence des pro- taires qui s'étaient rendu à la de Sisteron, un ou plusieurs ndrins ont pénétré par escalade forçant les croisées dans la on de M. Gustave Chaud de no- hameau.

e fois dans la place, les voleurs pénétrer dans les chambres fracturé une porte et ont ensuite les tiroirs d'une com- e en répandant sur le parquet le contenu espérant y trouver argent et des objets de valeur.

nt leur insuccès ils firent main sur un petit révolver et sur une re dans laquelle se trouvaient ques sous.

leur retour, M. et Mme Chaud nt cette désagréable surprise et avoir constaté le désordre régnait chez eux portèrent plainte du Procureur de la Républi- de Sisteron pour faire constater mbriolage et dresser une enquête espérons-le, amènera l'arresta- des coupables, car ce vol a pro- une grosse émotion parmi la ble population de ce hameau.

RAVIVEZ vous mêmes vos tissus avec le **LURO**
toutes nuances pour toutes teintes
EN VENTE CHEZ LES DROGUISTES

Etudes de Me Charles **OLIVE**, avoué à GAP, rue Carnot et de Me **Aimé BERTRAND**, huissier à **Sisteron** (B-A)

VENTE

aux Enchères Publiques

en suite de saisie

En vertu d'un jugement rendu contradictoirement par Monsieur le Juge de Paix du canton de Laragne le quinze avril mil neuf-cent-vingt-six, enregistré.

A la requête de Monsieur Gustave **Armand**, propriétaire à Montéglin.

En présence de Monsieur Ernest **Armand**, greffier du Tribunal civil de Gap, syndic de la faillite du sieur **Brouchon**, intervenant en cette qualité.

Il sera procédé le **Samedi 26 Juin** mil-neuf-cent-vingt-six, jour de marché, à **onze** heures du matin à **Sisteron**, place du Tivoli, d'un

Camion Automobile Berliet

C B A 4 tonnes, numéro d'immatriculation 25.063, en bon état de marche, garni de ses accessoires.

La vente aura lieu au comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur. Il sera perçu le 15 o/o en sus du prix d'adjudication.

Pour plus amples renseignements s'adresser à *Me* **Olive**, avoué poursuivant où à Me **Bertrand**, huissier, chargé de la vente.

A. BERTRAND.

CABINET DENTAIRE AMÉRICAIN

1, Avenue de la Gare - Sisteron
90, Rue Paradis - Marseille

Spécialiste pour tous travaux d'or
Bridges - Growns - Inlays
Tous travaux garantis
Tous les Samedis et Foires

UN CONSEIL UTILE aux LECTEURS

Il nous faut parler aujourd'hui de la **Poudre de l'Hôpital**, spécialité qui donne des résultats surprenants de guérison dans les affections de l'Estomac.

La Poudre de l'Hôpital, à base d'une poudre naturelle purifiée, guérit, après soulagement immédiat, les aigreurs, dyspepsies, gastrites, dilatations, gastralgies, lourdeurs après les repas, vomissements, mauvaises digestions et tous les maux d'estomac, même chez les malades qui ont tout essayé sans résultat.

Vous trouverez le flacon de Poudre de l'Hôpital en poudre ou en comprimés (8 f. 75) chez tout pharmacien. Essayez vous serez étonnés des résultats, à défaut envoyer un mandat de 9 francs à M. LARCHE, pharmacien spécialiste LES AIX D'ANGILLON (Cher) qui envoie franco.

10 - 10

AGENCE des ALPES

A VENDRE

un piano droit pour études, bon état, prix, 1200 francs
S'adresser à M Clément, Sisteron.

En vente à la librairie LIEUTIER

TSF **TSF**

Condensateurs — Transfos — Casques
Lampes radio-micro et Bigrilles — Postes à super réaction du Docteur Titus. - C. 119 G.M.R.
—:— DEVIS — INSTALLATIONS — REPARATIONS —:—

EMILE LATIL

54, Rue Droite - SISTERON — Basses-Alpes

TSF **TSF**

Mme JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—
Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence
(Immeuble de la Recette des Finances)
Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare prolongée
(2me étage de l'épicerie Truphème)
ouvert le jeudi et jours de foire de 8 h. à 18 h., les premier et troisième mardi de chaque mois de 14 h. à 18 heures.

Agriculteurs ?... Réfléchissez !..

ACHETEZ VOS MACHINES DE RECOLTE

Moissonneuses, Faucheuses, Râteaux, Tracteurs, Batteuses

à l'Agent capable de les réparer vite et bien aux meilleurs prix

ALBERT AILHAUD

Agent Wakcormik
La MOTTE-DU-CAIRE (Basses-Alpes)

VENTE A CREDIT

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS

ALCYON - PEUGEOT

Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)
— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS
le vélo idéal pour un prix abordable
— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

LOCATION D'AUTOS

BUVEZ L'EAU MINÉRALE

de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON

GARANTIE NATURELLE

Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469

Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

---

4 PUBLICATIONS RECOMMANDÉES POUR LA JEUNESSE

FILLETTE la meilleure publication composée spécialement pour les fillettes. Paraissant tous les dimanches, 16 pages en couleur et en noir. Le numéro : *25 centimes*

LE PETIT ILLUSTRE le plus goûté des journaux illustrés de la jeunesse, pour les filles et garçons, Paraissant tous les dimanches. Le N *25 cent.*

L'INTREPIDE hebdomadaire illustré Le grand journal de voyages favori de la jeunesse *Aventures - Sports - Voyages*, tous les dimanches 16 pages Le Numéro : *30 centimes.*

CRICRI Journal pour les petits garçons 16 pages en couleur et en noir. Le Numéro : *25 centimes.*

EN VENTE PARTOUT

Envoi de deux numéros spécimens gratuits de chacune de ces publications sur demande adressée à la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 3, rue de Rocroy, Paris (X-).

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

CAFE DU COMMERCE — SISTERON

—o— *TELEPHONE* 2. —o—

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E. JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

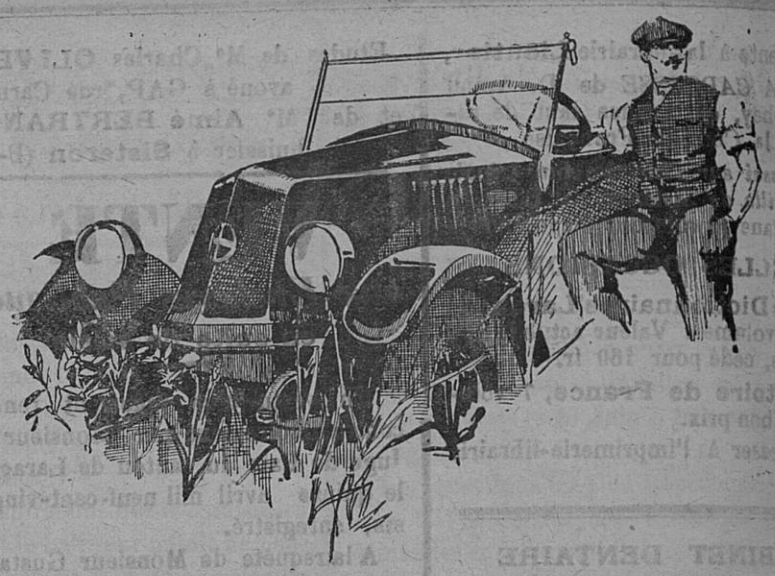

Acheteurs! Réfléchissez!

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence,
quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT

La Grande Marque Nationale

BERLIET

Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR

Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT

La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER

La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR

La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) Essais gratuits de tous modèles

LOCATION D'AUTOMOBILES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON